



Québec, le 26 octobre 2020

Mesdames les Directrices générales et Messieurs les Directeurs généraux
des centres de services scolaires, des commissions scolaires et des établissements
d'enseignement privés,

La propagation du virus requiert un renforcement des mesures sanitaires prévues pour les établissements scolaires au palier rouge du système d'alertes régionales. De nouvelles directives des autorités de santé publique précisent que le nombre d'élèves en milieu scolaire doit être réduit. Nous vous informons donc qu'à compter du 2 novembre, les écoles situées en zone rouge devront diminuer de moitié la présence en classe des élèves de 3^e secondaire, et ce, en plus de celle des élèves de 4^e et de 5^e secondaire, à qui cette mesure s'applique déjà.

Des services éducatifs à distance devront dorénavant, en zone rouge, être fournis à ces élèves en priorisant les services d'enseignement. Les élèves doivent maintenir leur engagement scolaire lorsqu'ils sont à la maison; les cours prévus à l'horaire doivent être suivis à distance et ils doivent réaliser les activités qui leur sont proposées. Notons toutefois que les élèves présentant des besoins spéciaux et identifiés comme tels par les équipes-écoles pourront fréquenter l'école à temps plein.

De plus, rappelons que dans les territoires où le réseau Internet est inadéquat pour l'enseignement à distance ou inaccessible, les services d'enseignement hybrides ne sont pas requis. En vue d'assurer un accès équitable à l'éducation pour l'ensemble des élèves québécois, les services en présence doivent alors demeurer le mode de présentation des cours pour les élèves de la 3^e, de la 4^e et de la 5^e secondaire.

Toutes les autres mesures exigées continuent de s'appliquer et les efforts faits pour réduire les risques de propagation du virus et respecter la distanciation doivent être maintenus.

... 2

En terminant, je vous remercie de votre engagement soutenu envers la sécurité et la réussite éducative de tous les élèves du Québec.

Veillez agréer, Mesdames les Directrices générales et Messieurs les Directeurs généraux, mes salutations distinguées.

Le sous-ministre,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the end.

Alain Sans Cartier